

Bilan Actif

31/12/2024				31/12/2023
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		Signé par Jean-Marc VALENTINI Le 30/06/2025 ID: tx_qr3er7Knek70 Signed with Universign		
ACTIF IMMOBILISE	IM M OBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	2 796	2 796	
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IM M OBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	29 493	14 193	15 301
	Autres immobilisations corporelles	99 883	39 465	60 418
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IM M OBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	16 367		16 367
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 950		2 950
TOTAL (II)		151 490	56 454	95 036
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	40 141		40 141
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	15 293		15 293
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	706 220	360	705 860
	Autres créances	328 862		328 862
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS M OBILIERES DE PLACEM ENT			
	DISPONIBILITES	225 796		225 796
	Charges constatées d'avance	16 596		16 596
	TOTAL (III)	1 332 907	360	1 332 547
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 484 397	56 814	1 427 583

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	214 251	214 251
	Report à nouveau	166 300	166 300
	Résultat de l'exercice	66 674	114 638
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	448 326	496 290
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	125 932	223 326
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 450	1 214
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377 442	532 836
	Dettes fiscales et sociales	452 297	485 897
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 137	11 905
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	979 258	1 255 178
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 427 583	1 751 468
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		66 674,18	114 638,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		949 796	1 136 596
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		7 350	4 661
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 427 583** euros.

Le **résultat net comptable** est un bénéfice de **66 674** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Suite à l'application à compter du 1er janvier 2005 :

Des Règlements CRC 2002-10 et 2003-7 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Du Règlement CRC 2004-6 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :

- Comptabilisation en charge.

- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :

- Entité non concernée.

- 3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :

- Entité non concernée.

- 4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :

- Entité non concernée.

- 5 Coûts de développement :

- Entité non concernée.

- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :

- Comptabilisation en charge.

- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME: Mesure de simplification :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- 8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :

- Entité non concernée.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 796					2 796
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 796					2 796
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	26 856		5 249		2 612	29 493
	Instal., agencement, aménagement divers	1 833					1 833
	Matériel de transport	78 374		18 556		14 300	82 630
	Matériel de bureau, mobilier	15 253		3 382		3 215	15 420
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 316		27 186		20 127	129 376
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15 426		942		1	16 367
	Prêts et autres immobilisations financières	5 675		80		2 805	2 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 101		1 022		2 806	19 318
TOTAL		146 214		28 209		22 933	151 490

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 796			2 796
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 796			2 796
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 530	4 274	2 612	14 193
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	606	183		789
	Matériel de transport	19 706	16 218	3 703	32 221
	Matériel de bureau, mobilier	5 728	3 942	3 215	6 454
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 569	24 618	9 529	53 658
TOTAL		41 365	24 618	9 529	56 454

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencnt aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	360			360
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	360			360
TOTAL GENERAL		360			360

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 950		2 950
	Clients douteux ou litigieux	432	432	
	Autres créances clients	705 788	705 788	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 254	8 254	
	Taxes sur la valeur ajoutée	58 020	58 020	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	258 213	258 213	
	Débiteurs divers	4 375	4 375	
	Charges constatées d'avances	16 596	16 596	
	TOTAL DES CREANCES	1 054 628	1 051 677	2 950
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	7 350	7 350		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	118 582	89 120	29 462	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	377 442	377 442		
	Personnel et comptes rattachés	194 464	194 464		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 664	115 664		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	138 695	138 695		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 474	3 474		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 450	1 450		
	Autres dettes	22 137	22 137		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	979 258	949 796	29 462	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	100 082			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		7 328
Autres créances clients		7 077
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	7 077	
Autres créances		251
INTERETS COURUS A RECEVOIR	251	

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		252 195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		98 597
FOURNISSEURS FNP	98 597	
Dettes fiscales et sociales		132 780
DETTE PROVISO. POUR CONGES P	107 621	
AUTRES CHARGES A PAYER	1 361	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	20 597	
AUTRES CHARGES A PAYER	3 200	
Autres dettes		20 817
RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER	17 523	
CHARGES A PAYER	3 294	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 596
CCA STOCK FOUNTURES 2024		11 377	
CCA ASSURANCES		5 219	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 596

--

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		1 482
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 182
PRODUITS EXCEPT. SUR OPER. GESTION	1 178	
DEDITS PENAL. SUR ACHATS & VEN	4	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		300
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300	
Total des charges exceptionnelles		16 273
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		2 871
PENALITES AMENDES FISC. & PENA	1 912	
DONS, LIBERALITES	750	
AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. GEST.	210	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		13 402
VALEUR COMPTABLE ACTIFS CEDES- IMMO. CORP.	10 597	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	2 804	
Résultat exceptionnel		(14 791)

A.C.S.
SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 808 204 341,
dont le siège social est situé : 3 RUE AUGUSTE RENOIR 25000 BESANCON

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 66 674,18 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 214 251,10 euros et que le compte « report à nouveau » présente un solde positif de 166 300,42 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 66 674,00 euros, soit 666,74 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 66 674,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SASU ACS GROUPE	90	60 006,60 €	Régime mère-fille
Monsieur Youcef JABER	10	6 667,40 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	100	66 674,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 6 667,40 €, soit 10,00 % des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une

imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 0,18 euro, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 214 251,28 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 114 638,15 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 146,38 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 96 854,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 968,54 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 192 857,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 928,57 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

La Présidente

Zone de signature

Certifié conforme